VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Milneburg.

MARDI, 27 décembre 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, sur les termes du comptant, en vertu d'un ordre daté et signé le 2 décembre 1904 par le juge G. H. Theard, dans l'affaire de la succession de Joseph Grace, No 74,754, la propriété ci-après décrite, à savoir: Tous les droits, titres et intérêt du défunt dans et à une certaine maison ayant six chambres, galerie et rez-de-chaussée, ensemble avec tous les droits, titres et intérêt du défunt dans et au lot de terre à Milneburg sur lequel ladite maison est située ledit lot ayant une façade de 32' sur l'avenue Pelican, maintenant sur la rive du Lac Ponchartrain, sur profondeur de 150' plus ou moins à la Levée de Protection, dans l'îlet entre les rues Musiques et Poet.

2° Tous les droits, titres et intérêt du défunt dans et à un autre lot de terre dans le même îlet avec la même profondeur, ayant une façade de 64' sur ladite avenue Pelican, ensemble avec toute barrière, fondations ou autres améliorations qui peuvent être maintenant sur ledit lot.

Aussi MERCREDI, le 28 décembre 1904, à midi, à la résidence à Milneburg un lot de meubles de maison, un lot exceptionnellement grand et varié d'outils, de charrons et de charpentier.

JAS A. BRENNAN Executeur
1e déc—1s 25 27 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

La moitié non divisée de l'intérêt dans le Jeli Cottage Double, 1724 et 1726 rue Nouvelle Orléans, entre les rues Kerman et Derbigny.

MARDI, le 27 décembre 1904, à midi il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN encanteur, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté et signé le 17 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Joseph Kelly, No 73,740, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié non divisée de l'intérêt et dans et au lot No 20 dans l'îlet 766 et mesurant 32 pieds de face à la rue Nouvelle Orléans avec une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles entre les rues Derbigny et Roman, îlet de l'avenue St Bernard.

Les améliorations comprenant le cottage 1724 et 1726 rue Nouvelle Orléans.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 0/0. Les taxes de 1904 devant être payées par l'acquéreur. Un dépôt de 20 0/0 au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 déc—1s 25 27

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE RESIDENCE MODERNE

A Deux Etages et Mansarde

Avec de Jolis Terrains, dans un Excellent Voisinage.

2819, CARONDELET.

Entre les rues Washington et Sixième.

Succession de William H. Krone.

No 412—28me Cour Judiciaire de District dans et pour la Paroisse St Tammany. Les

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, LE 10 JANVIER 1905

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 1er décembre 1904 par l'Hon. Tees M. Barns, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Carondelet, Washington et Sixième et mesurant 75 pieds de face à la rue Carondelet, commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure de la rue Washington sur une profondeur de 150 pieds, mesure américaine. Les améliorations comprennent une résidence moderne à deux étages et mansarde, désignée par le No 2819 rue Carondelet avec une grande four à deux étages et mansarde dans le fond, la maison contenant un vaste veranda sur la façade, vestibule, vestibule de réception, salon, salle à manger, cuisine, office, cellier, escalier dans le fond, galerie sur le côté au rez-de-chaussée, vestibule, 8 grandes chambres à coucher, chambre à bain etc. au premier étage dans la mansarde une chambre à bain et une non finie. La maison est agréablement tapissée et a le gaz partout, le terrain est distribué en pelouses schlinger et en jardin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre par lui endossés portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et l'en de vendeur, et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non-aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée au porteur des billets, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant J. M. Quintero, notaire aux frais de l'acquéreur.

Clerg & Quintero, Harvey E. Ellis, avocats.
10 déc—10 11 1s 25—jan 1 8 10

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ilet de terre désirable avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné par l'avenue Washington, les rues Rocheblave, Tonti et Quatrième.

Jeudi le 5 janvier 1905—Succession de Henry Kolwe.

No 73,107—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 5 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre émané et signé le 15 novembre 1904, par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Rocheblave et Tonti mesurant 267 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à l'avenue Washington, la même mesure sur la rue Quatrième, par 257 pieds 7 pouces et 7 lignes de face à la rue Tonti la même mesure sur la rue Rocheblave, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant une bâtisse en bois à un étage retiré de la banquette contenant galerie sur le devant, environ 7 chambres, la cour contenant grande écurie citerne, hangar poulailler, etc., le tout connu comme 3719 avenue Washington.

Termes et conditions—Une mettie ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un crédit de un an ou deux ans à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre par lui endossés portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et l'en de vendeur, et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police transférée, et l'acquéreur devant payer au dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété exigibles dans l'année 1904, et l'acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire. 10 0/0 comptant déposés au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE
Encanteur.
4 déc—4 11 18 25—jan 1 4 5

Succession de Samuel Jamison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 213 — Division A — Attendu que Irwin Jamison a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Samuel Jamison, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Cage, Baldwin & Crabites, avocats.
16 déc—1s 20 26

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère Publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON

No 74,241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905, à midi, la propriété ci-après—

1° Deux lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros 1 et 2, de l'îlet No 11 (maintenant 69) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Tricoche, Thomas (anciennement rue Fulton) d'après le plan No 58 dans les registres de G. B. Stringer, ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 92' de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième, et le lot No 2 31' 9" de face à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme Nos 2627-29-31-33 rue Rousseau.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Clara, Clio (Willow, autrefois rue Martin) et la rue Erato, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps, ancien voyer, le 1er janvier 1846, et d'après un autre plan par Giraux et Castaing, anciens architectes le 28 avril 1851 et déposé en l'étude de R. H. Kerr, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara plus ou moins, par 126' 7" 1" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations sont connues comme 1205-07 rue Clara.

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même îlet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32' à la rue Clara plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96' de l'encoignure des rues Clio et Clara. Les améliorations consistant en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance en un an ou en un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an, le même devant être garanti avec 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payées par les acquéreurs au dessus et en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent du prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les bâtisses sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs les assurances devant être payées en cas de feu au vendeur des billets devant être fournis par l'acquéreur en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les actes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Encanteur et Courtier de Propriétés Foncières.

P. A. Ducros, avocat.
F. D. Charbonnet, avocat.

27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,712—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 29 novembre 1904 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 10 janvier 1905, à midi, les propriétés ci-après ci-dessus et ci-dessous mentionnées:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot Trois de l'îlet No 11, lequel est borné par les rues Remparts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelé le "Commune", lequel dit lot mesurant plus ou moins trente et un pieds de face sur chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur présumée de cent vingt pieds plus ou moins, lesdites rues de cent vingt pieds plus ou moins entre elles, et mesures françaises.

Les améliorations sont connues comme No 313 rue N. Remparts et consistent en une résidence splendide en briques. La propriété sera vendue sujette au bail à dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Bourbon, Ste-Anne et Dumaine, et mesurant en mesure française trente pieds de face à la rue Royale sur quatre-vingt dix pieds de profondeur, borne sur le côté vers la rue Dumaine par la propriété maintenant ou autrefois appartenant à J. F. Duret.

Les améliorations sont connues comme le No 805 rue Royale et consistant d'un cottage-résidence. La propriété sera vendue sujette au bail à dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Quartier, Mire et Hôpital et mesurant trente pieds de face à la rue Galvez sur une profondeur de cent trente cinq pieds entre lignes parallèles lequel lot est composé de la moitié du lot B sur un plan fait et signé par D. M. Bresnan, voyer de ville daté le 1er septembre 1875 et annexé à un acte de vente pardevant J. Bendernagel, notaire le 12 septembre 1885 étant la moitié dudit lot, le plus près de la rue Quartier et commençant à quatre vingt treize pieds dix pouces de l'encoignure de la rue Hôpital.

Les améliorations sont connues comme No 1215 rue Galvez et consistent d'un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail à dessus. Des détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

4° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Galvez, Hôpital, Johnson et Quartier et désigné par la lettre "B" et ayant en mesure américaine les dimensions suivantes à savoir: Cinquante quatre pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Galvez cent trente six pieds neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne le divisant du lot "A" cent quarante deux pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Quartier et quarante pieds cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve, le tout d'après un plan fait par Edgar Pillé, architecte le 3 septembre 1881 et d'après un autre plan du dit lot fait par ledit Edgar Pillé, et annexé à un acte de Joseph Cuvellier, notaire, le 20 novembre 1882.

Les améliorations sont connues comme le No 1210 rue Galvez et consistent en un cottage résidence. La propriété sera vendue sujette au bail à dessus. Les détails complets seront annoncés à la vente. Des cartes d'admission seront données sur application.

Conditions—Un tiers comptant et la balance en un et deux ans représentée par des billets de lion de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement avec les clauses usuelles de sécurité dans l'acte de vente. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1905, payer pour les actes de vente pardevant Marshall Quintero notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec.

J. L. ONORATO Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

MM. Clegg & Quintero, avocats. Batiste Hennen
4 déc—4 11 18 25—janv 1 8 10

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904 dans l'affaire de la succession de Pedro Cuquet No ——, Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci-après:

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville dans l'îlet No un (1), borné par le Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer, désignés comme lots numéros 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit: le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32' 3" de face au Chemin public, sur 191' de profondeur et façade à la rue Odéon, 178' 4" 2" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29' 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178' 4" 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8" 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29' 5" 4" de largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cuvelier, daté le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures dites lots maintenant plus et moins par rapport aux empiètements du fleuve. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écurie. Lot numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de largeur sur la ligne du fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur du côté gauche, d'après le plan dudit lot par Edgar Pillé, voyer, daté le 23 octobre A. D. 1882, annexé à un acte de James Faber, ancien notaire en cette ville daté le 22 janvier 1883, mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois, le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' de profondeur. Les lots numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117' 8" de profondeur d'après le plan de ditis trois lots décrits les derniers fait par J. A. Preyo daté le 25 mai A. D. 1843 et déposé en l'étude de Joseph Cuvelier, ancien notaire de cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. S. Mahoney notaire et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec.

J. L. ONORATO
Encanteur.
26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE EUGENE CRETIEN, Jr

No 42,585—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred D. King, président, ledit ordre daté et signé le 11 novembre 1904, et adressé à Wm. J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'encaire publique, MARDI, le 20 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par ces rues Royale, Union, Paix, Dauphine et Bourbon désigné par la lettre "D" sur un plan de Seghers, voyer, et mesurant 29' 4" de face à la rue Paix, 60' 8" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourbon, et 60' 2" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Royale et 29' 4" sur la ligne du fond.

Les améliorations comprennent une résidence en briques à deux étages, contenant galerie sur le côté et huit chambres. Dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de et incluant celles de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur,
331 rue Carondelet.
20 nov—20 27—déc 4 11 18 1s 20

THE
MONONGAHELA RIVER
CONSOLIDATED
COAL & COKE CO.
PAUL SCHNEIDAU Agent
CHARBON
GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Solicitées.
La Fournisseur de Charbon aux Navires une spécialité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville sur la Levée au pied de la rue Race. Phone 983; à Algier au Dry Dock, Phone 38.
Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,
PHONE 576.

1Sept—10m—dim mer ven

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand format..... 50c.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

De bois de construction et de manufacture du Premier District, à un ilet seulement du Nouveau Bassin et à deux ilets du chemin de fer électrique de la rue Washington

Succession de Samuel Powers.

No 42,592—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

IL sera vendu à l'encchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot No 2 dans Marley, maintenant 11 et No 742 de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Marley, maintenant Loverline, les rues St Pierre, Dix-septième, maintenant Vénus, et Versailles, maintenant Aglaé ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Loverline, et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième ou Vénus et Versailles ou Aglaé.

Conditions—Comptant. 10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.
4 déc—4 11 18 25—janv 1 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix.

A proximité du Ferry, Marché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme Alfred Clark

No 74,540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

IL SERA vendu à l'encchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI le 27 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans la Sixième district de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'îlet No 7 autrefois No 21 borné par les rues Alix, Séguin (avenue Pélican et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 18 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprenant le cottage double 218 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions—Comptant. 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

A. W. Moffet vs A. Gerteres

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 19,607—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Louis P. Pagnet, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre Phosage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 29 décembre 1904, à 12 heures a. m. la propriété ci-après décrite à savoir—

Un lot d'épiceries assortis, plusieurs barils contenant du whiskey, vins, boîte à bière, balance, réfrigérateur, etc., etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré au mon bureau.

Conditions—Comptant. WM. J. BRADY, Constable. Dinkmeyer & Hart, avocats pour le plaignant.
13 déc—1 8 25 29

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John Connors

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,960—Division A—Attendu que Thomas Shay a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Connors, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Geo. Montgomery, avocat.
18 déc—1s 22 27

Succession de William S. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 16,461—Division D—Attendu que William Temple Deswell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William S. Pike, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — H. C. Cage, Pierre Crabites, Gus. J. Rehn, avocats.
17déc—17 21 26

Succession de Mme M. A. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,973—Division C—Attendu que William Temple Deswell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme M. A. Pike, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — H. C. Cage, Pierre Crabites, avocats.
17 déc—17 21 26

Succession de A. M. Lessing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,102—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Amanda Bloomberg, veuve de A. M. Lessing, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
S. Wm. E. avocat. 14 déc—14 18 23

Succession de Joseph Lobstein.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,921—Division A—Attendu que Albert Lobstein a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Lobstein, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Cha. les Rosen, avocat. 9déc—9 13 18

Succession de Patrick Bannon et Veuve Patrick Bannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,837—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, exécuteur testamentaire datif de la succession de Patrick Bannon, et administrateur de la succession de veuve Patrick Bannon, née McIlvenon, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats.
11 déc—11 15 20

Succession de William Dillon

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,934 — Division D—Attendu que Mme Kate Dillon, née Redmond, veuve de William Dillon a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Dillon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — McGoshey & Benedict, avocats.
10 déc—10 14 19

Succession de Gustave Bumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,639—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'elles en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Gustave Bumann, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. E. & O. S. Livaudais, avocats.
10 déc—10 14 19

Succession de Sebastian Serina.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,947—Division B—Attendu que veuve Françoise Serina a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession feu Sebastian Serina, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lantenschlaeger, avocats.
15 déc—15 19 24

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 7me jour de décembre 1904, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

—Interdiction de Victoria Marie Rose Ruette veuve de Charles Barr—No 74,350

Dans cette affaire comme pour adjudication la Cour étant de l'opinion qu'il a été pleinement démontré par l'évidence produite que la défenderesse Victoria Marie Rose Ruette veuve de Charles Barr, est atteinte sans espoir de guérison et devrait être interdite.

Il est ordonné, adjugé et décrété que ladite Victoria Marie Rose Ruette, veuve de Charles Barr, soit et est par le présent déclarée incapable d'accomplir validement aucun acte qu'une personne mineure et complètement peut accomplir et conséquemment qu'elle doit et est par le présent interdite à tous les fins et buts.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 7 décembre 1904.

Jugement signé en cour ouverte le 13 décembre 1904.

Signé: JOHN ST-PAUL, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et posé le sceau de ladite Cour à la ville de la Nouvelle Orléans, le 13me jour de décembre en l'an de notre Seigneur, mil neuf cent quatre.

P. A. DUCOING
Député-Greffier.
15 déc—15 19 21

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

Succession de James Clark

Mme Alice Lee McCorjet alias L. Z. Gowers, No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER Encanteurs—Bureau 134 rue Carondelet

JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite savoir:

1. Le nord 1/2 section fractionnelle 22, contenant 318 acres.

2. Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et N. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 2 contenant 173 84 acres.

3. 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 du S. O. 1/4 de la section 21, contenant 119 80 acres.

4. La fraction S. 1/2 de la section 22, et le lot 8 de la section fractionnelle 23, contenant 122 28 acres.

5. Les lots 2, 3, 4 et 5 de la section 23 contenant 125 90 acres.

6. S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7. Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la sect on 26 contenant 387 acres.

8. La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9. 47 acres de la section 23 sur le East Fork du Bayou Barbary 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

10. 50 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11. 160 acres dans la section 42, connue comme la "Demar's Place" dans toutes les propriétés ci-dessus T. 8 S. R. 5 E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment